

BAREME DES PLAFONDS DE RESSOURCES APPLICABLES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023
AUX CANDIDATS A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL
 (Arrêté du 27 déc. 2022 + JO du 01/01/2023)

Revenus annuels 2021 (Revenu Fiscal de Référence)

Cat.	Nombre de personne composant le ménage	Cas Général PLUS	PLA Insertion PLA Très Social PLA Adapté PLA Minoré PLA d'Intégration	PLI (*)	P.L.S.
1	1 personne seule	21 878 €	12 032 €	26 254 €	28 042 €
2	2 personnes ne comportant aucune personne à charge - ou 1 personne seule en situation de handicap	29 217 €	17 531 €	35 060 €	39 259 €
3	3 personnes - ou 1 personne seule avec 1 personne à charge - ou jeune ménage sans personne à charge (dont la somme des âges est inf. ou = à 55 ans) - ou 2 personnes dont au moins une est en situation de handicap	35 135 €	21 082 €	42 162 €	47 672 €
4	4 personnes - ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge - ou 3 personnes dont au moins une est en situation de handicap	42 417 €	23 457 €	50 900 €	57 487 €
5	5 personnes - ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge - ou 4 personnes dont au moins une est en situation de handicap	49 898 €	27 445 €	59 878 €	64 497 €
6	6 personnes - ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge - ou 5 personnes dont au moins une est en situation de handicap	56 236 €	30 930 €	67 483 €	71 508 €
	Personne supplémentaire	6 273 €	3 449 €	7 528 €	7 011 €

• Groupe concerné :

G. 590 - 591 - 626 - 664 - 754 - 756 - 870 - 875 - 931 - 1030